

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



9 5519002 20006305 E

Le Chargé d'Affaires, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, Ottawa, le 26 février 1957.

208

Le Chargé d'Affaires par intérim des États-Unis d'Amérique présente ses  
félicitations au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et à l'honneur de se  
référer à la Note n° 208 en date du 26 octobre 1956, par laquelle le Ministère  
des Affaires extérieures, au nom du Gouvernement du Canada, demandait son  
avis sur les conditions aux travaux d'amélioration de  
navigation qui doivent être exécutés dans la section de la rivière Detroit  
entre la communication des États-Unis et le Canada. Le Canada a  
l'honneur de confirmer que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique  
a agréé les conditions proposées par le Gouvernement du Canada dans la  
Note n° 208, et de déclarer que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique  
conclut les travaux proposés, en attendant qu'il soit possible de commencer  
les travaux en question.

Embassy of the United States  
Ottawa, February 26, 1957.  
Ambassade des États-Unis d'Amérique